

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

Arrondissement de
Saverne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Elus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 09

SEANCE du 26 FEVRIER 2018

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 19 février 2018, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents : M. BILGER René, Mme HOEFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, Mme MINKER Fabienne, M. OBRECHT Jean-Michel, M. MEUNIER Alain, M. SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés : Mme FREYSZ Marline,

N° 06/2018 : TARIFS LOCATION DE SALLE

Le Maire rappelle la délibération du 12 décembre 2016 fixant les tarifs 2017 de location de salle au rez-de-chaussée de la mairie et propose de maintenir l'ensemble des tarifs de location de salle en simplifiant la grille tarifaire et en ajoutant une caution nettoyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré décide de fixer les tarifs et formules 2018 comme suit, applicables, avec rétroactivité au 01 janvier 2018.

TARIFS LOCATION SALLE

Particuliers	Habitants du Village	Personnes extérieures
Heure	10,00 €	15,00 €
Journée en semaine	80,00 € 40,00 € (la ½ journée ou soirée)	120,00 € 60,00 € (la ½ journée ou soirée)
2 jours en Week-end	160,00 €	180,00 €
1 jour en Week-end	120,00 €	160,00 €
La semaine	300,00 €	320,00 €

TARIFS LOCATION SALLE

Associations, Pers. Morales	Location régulière	Location ponctuelle
Heure	8,00 €	12,00 €
Forfait journée	100,00 € 50,00 € (la ½ journée ou soirée)	120,00 € 70,00 € (la ½ journée ou soirée)

A noter qu'une caution de nettoyage de 50,00 € est demandée à chaque location de salle, pouvant être retenue en cas de retour de salle non nettoyée.

Acte certifié exécutoire depuis son inscription au registre des délibérations, dépôt à la Sous-Préfecture et sa publication.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
HANDSCHUHEIM, le 27 février 2018
Le Maire :

Alfred SCHMITT

REÇU LE :

05 MARS 2018

ALA SOUS-PREFECTURE
DE SAVERNE